

## 1741 - Confessionnal de la paroisse - Le prieur-curé se plaint.....

Date : janvier 1741

AD 04 - Actes paroissiaux - Série 2 - page 170

Je, Antoine d'Ailhaud de Méouilles, prieur-curé d'Allons soussigné, déclare avoir fait faire le confessionnal de la paroisse dudit Allons dans le mois de novembre de cette année mil sept cens quarante, quoique je ne sois pas obligé de faire ledit confessionnal, dans lequel est entré cinq canes (cannes) cinq pans (?) de bois de peupllier (sic) à trente cinq sols la cane ; trois cens clous, quinze sols au guichet .....pour le rideau de la porte et dix journées de maître Antoine Rouland maitre masson (!) et menuisier du lieu de Saint André. Et je n'ay reçu de la communauté d'Allons pour ledit confessionnal que sept livres des mains de Joseph Béraud, trésaurier (!) de ladite communauté le douze janvier l'an mil sept cens quarante un et le surplus de ce que coute le confessionnal je le donne à ladite communauté par charité et pour le bien de la paix.

Fait et signé l'an et jour que dessus, d'Ailhaud prieur.

\* Antoine d'Ailhaud de Méouilles, docteur en Sorbonne et en théologie ; il naquit vers 1674 et fut prieur-curé d'Allons pendant 38 ans environ, de 1713 à 1752 ; décédé en 1752, à l'âge de 78 ans, il fut inhumé à Allons, dans l'église paroissiale "près de la porte, en entrant à droite, auprès de la niche de St Domin".

\* La "cane royale", ancienne mesure de longueur, équivaut à 1,25 mètres. Le "pan" (qui date du Moyen âge) équivalait à 24,8 cm.

X Je Antoine d'Ailhaud de Méouilles, prieur-curé d'Allons soussigné déclare avoir fait faire le confessionnal de la paroisse dudit Allons dans le mois de novembre de cette année mil sept cens quarante, quoique je ne sois pas obligé de faire ledit confessionnal, dans lequel est entré cinq canes cinq pans (?) de bois de peupllier (sic) à trente cinq sols la cane ; trois cens clous, quinze sols au guichet .....pour le rideau de la porte et dix journées de maître Antoine Rouland maitre masson (!) et menuisier du lieu de Saint André. Et je n'ay reçu de la communauté d'Allons pour ledit confessionnal que sept livres des mains de Joseph Béraud, trésaurier (!) de ladite communauté le douze janvier l'an mil sept cens quarante un et le surplus de ce que coute le confessionnal je le donne à ladite communauté par charité et pour le bien de la paix.